



WARZAO

JOURNAL POPULAIRE BRETON

Koumanant : 10 Real

AR JUL 27 a vda Kerza 1925.

TRIME No

10 Cents Le No

Skriveri da : Aotrou Loëz HERRIET, Route de Callac, GUINGAMP.

MAES PARLEZ DOHO BRETON...

Il n'arrêvo trës souvent de rancotrer de braves pëns qui savent trës bien le breton, qui, chez eux ne parlent même que cette langue; mais qui, sitôt dans les rus seahlerit l'avoir oubliée. Ils ne l'ont pas oubliée. Non, mais ils ont hôte de la parler. Eh bien la hôte est de trouver en Bretagne de pareilles pëns. Comment, parce que la Bretagne n'est pas une nation libre. Vous avez hôte de parler sa langue. Mais c'est de votre faute si elle n'est pas libre et chaque fois que vous avez hôte de parler breton, vous consolidez un peu plus la chaîne qui l'empêche d'être libre.

Vous avez tant d'occasions de parler le breton, et par conséquent de montrer que vous êtes fiers de l'être. Chez l'épiciër, le bouaher, le boulanger, dans le train, chez le parapleur, à la poste. Partout vous avez le droit de parler breton, puisque partout vous payez. Soyez tranquilles, on ne vous refusera pas votre argent parceque vous parlez breton.

Vous allez me dire, que vous êtes quelques fois obligés de parler français. D'accord, mais, moquez-vous de ceux-là qui ne savent pas le Breton, et aussitôt vous serez fiers et s'ils n'ont fait que seahlerit de ne pas connaître le breton, donnez-leur une petite leçon de fierté bretonne. Nous avons le droit, chez nous, de parler notre langue; c'est une chose qu'il ne faut pas oublier. Ce n'est pas à nous, bretons, de savoir le français, c'est aux français de savoir le breton.

Est-ce que si vous alliez en ANGLETERRE, en FRANCE, ou en ALLEMANNE, les habitants de ces pays viendraient vous parler dans votre langue, et croyez-vous qu'ils auraient hôte à ne pas savoir le breton ?

Eh bien, il en est de même pour vous. Vous êtes ici en BRETAGNE, où la seule langue doit être le breton. Le français ne doit être parlé en Bretagne, que dans les écoles puisque là, il n'y a pas le droit de parler breton, la loi française, servie par les vendanges, l'interdit.

Donc, Bretons mes compatriotes, reprenez conscience de votre Nationalité, habituez-vous à vous considérer en Bretagne, comme étant chez vous. Quand vous aurez repris l'habitude de vous considérer comme étant chez vous dans votre pays, ce sera déjà un grand pas de fait dans la liberté de la BRETAGNE.

EMILEZ GLEZ

o
o o

VII - L. LABOURERKEN DOUAR.
(Kendalah)

An " Acide Phosphorique ".

An " acide phosphorique " a ro nerz d'ar blouzenn ha magadurez d'ar a'hreanenn. Gras d'ean, douarou hou bvo a rent kalz maoc'h elec'h n'eo impliet, rak douar Breiz a zo paour en " acide phosphorique ".

Haman a ve pwerzet dindan an hanolou a " superphosphate (ludu) " scories" ha " phosphate".

Ar " superphosphate " a zo mat dreist da hadan war an ed e vez heurt ha de impliet evit an holl drevaioz harv, potaj, heñ, ed du. Ar o'hñ ive a lere a zo lipeus warnan.

Ar " phosphate ", bonnet ouz menleziou ar " borne " de an " Algérie " a zo pinvik en " acide phosphorique " met dre ma ve pell o krest en douar, eo rest hen hadan arôk ar douar.

Ar " scories " a o'heller hadan an eul lakat an ed. At sur eo ive d'ar prajou gdeb. Lakat a ra da preski enne ar melchen hag ar " minette " ha lazant a ra ar broenn. D'an douarou du, bec'h d'e o vreinan, eo'h eo dreist, dre ma zo emman 45 dre kant a rav.

Ar " POTASSE ".

Ar " sylvanite ", ar " kainite " ha al ludu a zo tenziou potasik.

Bean zo o'hoaz kalz a re all. Met nan int ket gwel impliet dre amant.

Ar " sylvanite " hag ar " kainite " a fel out o impliet. Met eo hadan ane eur vez arôk an t'evad, rak kalz a halenn a zo enne hag heman a dev ar blantenn pa ve o font arôk an hadenn.

War ar melchen ha war ar prajou eo'h int gwel vat. Evel ar " scories " hag al " ludu ", a krestont enne ar melchen hag ar " minette ".

D'ar patatez ha d'an holl botajou eo'h eo mat dreist ive an tenziou potasik.

(Da Douilh)

F.D.

oooooooooooooooooooo

UN SEUL NE PEUT VIVRE QUE S'IL LE VEUT. Rappelons-nous les vers de BREZEL, et soyons comme AL d'a si bien dit, la race...

QUE RIEN NE PEUT DOUTER QUAND ILLE A DIT, JE VEUX.

oooooooooooooooooooo

Vous êtes Breton ? Vous aimez la Bretagne ? Faites de l' ACTION BRETONNE, Abonnez-vous à WAR ZAO. (DEUX francs 50 CENTIMS)

EN CYCNE

Un Cygne, un Cygne d'outre-mer au sommet de la vieille tour d'Armor.
Dinn, Dinn, Daon au combat, au combat,
Dinn, Dinn, Daon, Je vais au combat.
Heureuse nouvelle aux Bretons et malédiction rouge aux Français.

Un navire est entré dans le golfe, ses blanches voiles déployées.
Le Seigneur Jean est de retour. Il vient défendre son pays.
Nous défendre des Français qui complètent sur les Bretons.
.... Le Seigneur Jean est un bon compagnon, il a le pied vif comme
l'oeil.
Sa lance, quand il la manie, étincelle et éblouit;
Son épée, quand il la brandit, porte de tels coups qu'il fend en deux
homme et cheval.
Frappe toujours, tiens bon, Seigneur Duc, frappe, courage, noies-les
dans leur sang.

Quand on hache comme tu haches, on n'a de suzerain que Dieu.
Tenons bons, Bretons, ni merci ni trêve, sang pour sang.....
Voudraient-ils savoir ces français, si les bretons sont lâchots ?
Voudrait-il savoir, le Seigneur Roi, s'il est homme ou Dieu ?
Les Loups de Breta ne grincent des dents en entendant le ban de guerre.
En entendant les cris joyeux, ils hurlent de joie à l'odeur des
Français.

On verra bientôt dans les chemins le sang couler comme de l'eau...
... Là où les Français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au jour
du Jugement.

Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés avec le traître qui les
commande.

L'épout des arbres sera l'eau bénite qui arrosera leur tombeau.

Dinn, Dinn, Daon, Je vais au combat.

(Extrait du Barzaz-Breiz, pour être offert à nos lecteurs).

e o

Travaille WAR ZAO, les échos de Bretagne se sont répondus l'un
à l'autre et ta petite voix se fait déjà entendre un peu partout. Frappe,
il est temps. Ton appel n'a pas été vain. Tu seras un jour, appuyé de tous,
ce que tu devrais être; va, fouille et remue. Ci-dessous, les noms des
ardents patriotes bretons qui nous ont apporté leur obole:

Taldir, 20 F. Even, 10. Un défrancisé, 10. Abbé Loyer, 5. ... 10, Yan Skelaer
10. Totor, 10. Dr Perquis, 5 Act. Vallée 20. Total de la deuxième liste:
Kant lur.

De Gall. - Ecrivez à MORLAIX ou à Rennes, mais hâtez-vous.

A.I. Quand nous aurons atteint le premier billet, ce sera quelque
chose, mais étendez votre propagande et merci de tout coeur pour W. Z.

Pôtr. Lannuon. - Kendalc'het, mad eo lavaret dao'h scriva muioc'h c'hoaz,
welloc'h o vazo o Brezonek.

LES BRETONS CONTINUERONT - ILS A SE FAIRE TUER POUR LA FRANCE ???
CONTINUERONT - ILS A LAISSER MOURIR LEUR MARIÉE POUR FAIRE VIVRE
LA PATRIE DES AUTRES ???
NON, UNISSEZ-VOUS A NOUS.

UN FRANÇAIS SINCÈRE.

Je veux parler de M. HERRIOT, ancien président du conseil français. En effet, je lis dans la Dépêche de NEST du 11 Décembre, un extrait d'un livre de L. E. HERRIOT paraissant le jour même à la librairie Hachette, et intitulé "LA BRETAGNE NOUVEAU". Cet extrait a des passages d'une franchise à laquelle je ne fais aucun voir de rendre hommage. Ainsi, "On comprend l'importance d'une telle forteresse lorsqu'elle défend une frontière, avant la réunion de la Bretagne à la France; lorsqu'elle essaie de résister aux empiètements du ROI ANGLAIS ou à DU GUESCLIN qui la réclame au nom de son souverain". Il s'agit de la Douvres. N'est-ce pas que L. HERRIOT a une admirable franchise? Peu de français auraient le courage de dire de telles vérités. Tougères était une importante forteresse, à la frontière franco-bretonne, et cette forteresse a dû en voir de toutes les couleurs, lorsque la Bretagne résistait avec l'énergie du désespoir contre les anglais, ou les français commandés par le traître, le félon DU GUESCLIN. Ah, celui-là, jamais il n'y aura de mot assez fort pour dire son à nommée, le fratricide.

Puis encore ceci: "Ce qui nous intéresse, ou même nous émeut... c'est de nous souvenir qu'au XIV^e S. déjà, surtout au XV^e, dans les rencontres armées entre un Du Guesclin et les troupes du Duc, entre un La Trémouille et son adversaire, s'est préparé le rattachement de la Bretagne à la France". Donc, HERRIOT RECONNAÎT que c'est dans des rencontres armées entre les troupes françaises et les troupes bretonnes, que s'est préparé le rattachement de la Bretagne à la France. Ici, M. HERRIOT n'a pas employé le mot juste, il ne s'agit pas de rattachement, il s'agit de conquête, ou plus proprement de vol à main armée. Mais, il est vrai que puisqu'il n'y a pas de juges, le voleur n'a rien à craindre.

Et puis alors ceci: "La tradition a paré d'idéalisme, l'histoire de cette bonne Duchesse ANNE, petite, maigre et boitant bas, aussi riche d'esprit et de bonté qu'elle était dans son corps disgracié. On a représenté la réunion de la Bretagne à la France comme une sorte d'idylle. Je comprends ici qu'il n'en fut rien. Je perçois les alliances et venues des armées, les coalitions, les combinaisons, les magnanimes, qui se terminent toujours par le recours à la force. Lorsque les Etats de Vannes discutent, en 1532, la question de l'annexion définitive, le décisif argument invoqué devant eux, c'est que la Bretagne, à continuer à vivre intérieure, risque de ne jamais connaître la paix. La victoire de La Trémouille faisant détourner les cours du lançon, pour assécher les dourves du Château et aborder les remparts, contribue, au moins autant que la diplomatie de Charles VIII à provoquer l'union de la Bretagne et de la France".

Eh bien, bravo M. HERRIOT, ça s'appelle avoir du cœur au ventre car le plus beau courage est je crois de savoir reconnaître ses torts. Donc, notre bonne Duchesse Anne ne s'est pas mariée de son plein gré à Monsieur CHARLES VIII; M. HERRIOT le comprend très bien. Donc il a fallu pour qu'elle finisse par accepter ce mariage, des armées, des coalitions, des combinaisons et des laquais nonnares. Ce n'est pas très beau cela, Messieurs les Français; ce n'est pas beau... surtout lorsque cela se termine par le recours à la force. Donc, lorsque les Etats de Vannes, en 1532, finissent par accepter de signer le traité, ce ne fut que devant la menace de ne jamais connaître la paix. Et encore si la France avait respecté ce traité. Nous le ferons connaître, dans nos prochains numéros à ceux d'entre vous qui l'ignorent encore. Mais non, c'était encore trop de liberté, il a fallu que ce même traité qu'elle avait signé, elle le déchire.

Maintenant, il nous reste à nous, Bretons, de le rappeler à la France, ce traité de 1532. Il faut que tout breton en connaisse les grandes lignes. Et si la France persistait dans son attitude de vainqueur méprisant et dédaigneux, nous pourrions peut-être lui faire remarquer qu'après tout, nous sommes libres de revendiquer notre entière indépendance, puisque ce traité qui nous liait à elle, c'est elle qui l'a volé. Mais nous ne demandons pas tant, nous demandons simplement pour l'instant, la reconnaissance de ce traité.

RENZ GWEZ.